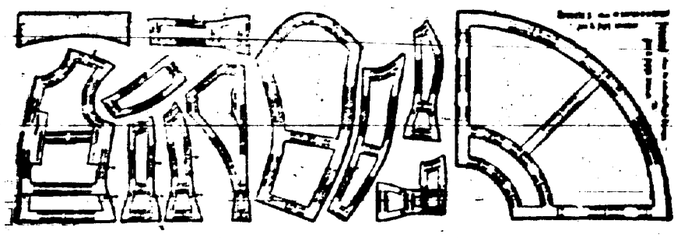

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle ; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité ; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal L'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Creole, Jacobs, parti 13 juil
LIVERPOOL.
Steamship Alexandrian, Bruce, parti 4 mai
Steamship Candidate, Booth, parti 1 juin
Steamship Barbadian, Parker, parti 13 juin
Steamship Louisianian, Lord, parti 15 juin
Steamship Texan, Harrocks, parti 23 juin
Steamship Logician, Lord, parti 30 juin
Steamship Kingstonian, Kerrolsh, parti 27 juin
Steamship Comedian, Netherton, parti 4 juil
Steamship Antillian, Japha, parti 6 juil
Steamship Custodian, Brown, parti 9 juil
Steamship Mira, Dean, parti 11 juil
Steamship Mexican, Manning, parti 13 juil
LONDRES
Steamship Michigan, Watkins, parti 25 juin
CARONEL
Steamship Corn Exchange, Barnham, parti 27 juin
ANVERS
Steamship Michigan, Watkins, parti 30 juin
MANCHESTER
Steamship Genesse, Alberthsen, parti 7 juil
HAMBOURG
Steamship Toronto, Young, par 11 juil
RIO DE JANEIRO
Steamship Hornes, Frodsen parti 7 juil

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Anselm	Belize	1er dist 15
Arkadia	Porto Rico	rue Hôpital
Asia	Danemark	Gretna
Ceres	Gênes	4me dist 48
Chancer	New York	rue Julia
Comus	New York	2me dist 8
Cuban	Liverpool	Chalmette
El Mar	New York	2me dist 8
Etgelwolf	Rotterdam	Stuyv dock
Floridian	Liverpool	1er dist 37
Hansa	Brême	rue 3me
Harry Luckenback	Porto Rico	Pic tier
Ludovica	Trieste, etc	rue 3me
Martin Saenz	Barcelone	rue 5me
Mechanician	Liverpool	Stuyv dock
Min	Mobile	rue Conti
Mobile	Colon	1er dist 15
Norheim	Mexico	Stuyv dock
Ramore Head	Belfast	Chalmette
St Croix	Hambourg	Westwego
Utstein	Honduras	3me dist 30
BARQUES.		
Emilia	Portugal	1er dist 33
Matador	Brême	Chalmette
NAVIRES		
Columbus	Brême	Stuyv dock
Kaiser	Brême	Stuyv dock
GOELETTES.		
Laura Haldt	Philadelphie	rue Richard

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE :
ÉPILEPSIE, HYSTERIE — VERTIGES
HYSTERO-ÉPILEPSIE — CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY — MIGRAINES
DIABÈTE SUCRE — INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU — ÉBLOUISSEMENTS
et de la Moelle Épinière — CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS — SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom....4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville....7:20 a m

ARRIVE
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom....8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville....7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER
N. Y. and N. O. Limited....9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express....8:30 pm
Montgomery Accom'n....6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n....11:59 am
Excursion dimanche....9:45 pm
DEPART.
N. Y. and N. O. Limited....8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express....9:15 am
Montgomery Accom'n....6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n....6:00 pm
Excursion dimanche....7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.
No 1 limited....10 55 a m
No 4 Pan American special. 6:55 p m
No 8 local....4:45 p m
No 9 points de Hattisburg..8:00 am
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11....7:05 pm
DEPART.
No 6 local....6:30 am
No 4 Pan American special. 9:10 am
No 2 Meridian et points int. 4:30 pm
No 2 limited....7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10....7:40 am

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati....8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati....11:30 a m
Local Mail....6:40 p m
Northern Express....8:50 a m
McComb Accommodation....9:50 a m
DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati....9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati....7:10 p m
Local Mail....5:35 a m
Northern Express....4:30 p m
McComb Accommodation....2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Vicksburg express....5:50 p m
Memphis Express....8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation....9:40 a m
DEPART.
Vicksburg express....7:00 a m
Memphis Express....3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation....4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.
Local....11:10 a m
N. O. and Houston....5:10 p m
Pacific Coast Express....8:35 a m
Sunset Express....6:45 p m
DEPART.
Local....3:00 p m
N. O. and Houston....6:40 a m
Pacific Coast Express....9:00 p m
Sunset Express....11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger....7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger....9:55 a
Samedi et dimanche seulement
Alger....2:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger....6:40 p m
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger....4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger....5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach....9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair....7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair....8:00 a m
De Shell Beach....10:02 a m
Shell Beach....7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach..4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach....5:30 a
Shell Beach....8:00
Belair....5:30
Shell Beach....7:30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Albert Armemann, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82.166—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Mme Berthe Eliza Mahnen, veuve de Albert Armemann, Sr, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — W. J. Holden, avocat
11 juil—11 15 29

Succession de Adam Theobald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83.188—Division B—Attendu que Catherine Hanley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Theobald, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Giffen Levy, avocat. 9 juil—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE
Successions de Maurice Abat et John Davis, consolidée.—Nos 82.211 et 82 414—Cour Civile de District, Div. A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 15 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 11 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant absent ou dérangé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou parcelle de terre, située dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilot maintenant désigné par les Nos 465 et 466 autrefois l'ilot No 35, du Faubourg St Jean, borné par le Bayou St Jean (ou Port du Bayou) maintenant rue Moss, rue Première (maintenant l'avenue Hagan), les rues St Jean (maintenant Bell) et Washington (maintenant DeSoto); ladite portion de terre autrefois formant l'encoignure de la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) et la rue Washington (maintenant De Soto), et mesurant 64 pieds de face à la rue Première (maintenant Hagan), 60 pieds de largeur dans le fond contiguë à la propriété autrefois appartenant à M. Laronet, par une profondeur et façade à la rue Washington (maintenant DeSoto) de 192 pieds, et est borné sur la ligne du côté opposé d'une profondeur par la propriété autrefois appartenant à Maurice Abat et John Davis, acquise par lesdits Maurice Abat et John Davis conjointement par achats de la succession de Daniel Clark d'après un acte de vente passé pardevant Pierre Fedessème, ancien notaire, le 21 décembre 1815.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.
14 juil—14 21 28—août 4 11 18

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente en partage de Beaux Ilets dans le Troisième District.
Jeudi, le 8 août 1907, à midi à la Bourse, 311 rue Baronne.

Succession de Louis J. Renard vs la Succession-vacante de Pierre Trousserd et ma. No 82.698.
Succession de Louis J. Renard No 75,357.
Succession vacante de Pierre Troisserd, No 82.146.
Succession vacante de Pierre Troussard, No 82 147.
Succession vacante de Antoine Moral No 82 144.

Conformément à des ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 12 et 13 juin 1907, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je vendrais à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Un certain ilot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné comme l'ilot No 324 autrefois No 31, borné par les rues Tricou, Dublin, Romas et Dublin, acquise le 24 février 1834 par acte passé pardevant C. Pollock, notaire, livre des transferts 21, folio 532, par Pierre Foinselin, Joseph Valiente, Louis J. Renard et Pierre Troussard, le 8 juillet 1881, Antoine Moral a acquis l'intérêt indivis d'un quart de Joseph Valiente, par acte passé pardevant Thomas Layton, notaire, livre des transferts 55, folio 65.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant W. L. Gleason, notaire, et déposer 20 0/0 du prix au moment de la vente, avec
GEO. ST. PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet.
7 juil—7 14 21 28—août 4 8

Succession de John E. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78.347—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2nd compte provisoire présenté par Mme Sarah B. Huffman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— Cage, Baldwin & Crabites, avocats. 11 juil—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Albert Bagur vs Leonard Lotz Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25.489—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, sur le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 17me jour d'août 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :—Propriété No 1623 rue White, dans l'ilot, borné par les rues Lapeyrouse, Orange et Dupré, mesurant 60 pieds sur la rue White par une profondeur de 150 pieds. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée. Conditions: Comptant sur les lieux.— WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—George Montgomery, avocat pour le demandeur.
17 juil—17 23 43—août 6 11 17

Cosmopolitan Accommodation Co. vs B. Wall et B. F. Davenport la solide.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 26 532. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. M. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, un des défendeurs dans cette affaire B. Wall, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 24me jour de juillet 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison assorti. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—R. A. Tichenor, avocat pour le demandeur.
13 juil—13 18 24

Consumers' Brewing Co. vs H. W. Levy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,196—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour de juillet 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de liqueurs assorties, cigares, chaises, tables, une glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—E. M. Cahn, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 17 23

Allen Tapper vs Henry J. Ledeux, faisant les affaires comme Abita Spring Hotel et Cottage Co., Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26.782—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 23me jour de juillet 1907, à 10.30 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Tout les droit, titre et intérêt de Henry J. Ledeux en et, dans l'affaire No 81,293 intitulée Henry J. Ledeux vs City Bank & Trust Co., dans le dossier de la Cour Civile de District, Division E pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions— Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. R. H. Marr, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John H. Fallon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 83.173—Division B — Attendu que Charles Schutten a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Fallon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, avocat. 10 juil—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de maison assortis et effets, etc.)

Julius Arenstein vs Mme Vve Alma A. Eccles

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82.413—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 juillet 1907, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison et effets, meubles divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour le demandeur, Robert J. Maloney, avocat pour le défendeur.
17 juil—17 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un assortiment de meubles de ménage et d'effets, etc.
Succession de Thomas Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 82 792 —En vertu d'un arrangement et consentement daté le 5 juillet 1907, à moi adressé, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, le 22 juillet 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un vaste assortiment de meubles de ménage se composant d'ameublements de salons et de chambres à coucher, table à desservir, vaisselier, porte-champagne, bureaux à chaises, verrerie et faïence, miroir de cheminée, portraits, matelas, pendules (fonctionnant à gaz et autres), de cuisine, articles divers, saisis sur un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan et Joel J. Prevost, avocats pour les opposants.
Edward Rightor et Arthur Landry, avocats pour les opposants.
9 juil—9 10 12 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de bail et droit d'occupation.
Mme Anna Matthews vs Rudolph F. Garner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82 000—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 27 juillet 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un acte de mise entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

I. Le terme non expiré du bail du local No 1001 avenue Louisiana, ledit bail expirant le 30 septembre 1908, le loyer étant de $40 par mois, payable mensuellement.

Et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu alors il sera offert en vente.

II. Le droit d'occupation dudit local No 1001 avenue Louisiana, de la date de la vente au 30 septembre 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Hall & Monroe, avocats pour la demanderesse. 16 juil—16 17 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.
Portant le No municipal 1103 avenue Napoléon, coin de la rue Chestnut.

Henry M. Maxwell vs Veuve Alice S. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 82.405 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désigné comme lot A sur un dessin dressé par Edgar Pitts, architecte, daté le 20 juin 1884, annexé à un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 5 août 1882, et mesurant en mesure américaine, d'après cela trente six pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, le même largeur dans le fond par une profondeur de quatre vingt dix pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 13 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.
Portant le No municipal 1131 Jena (maintenant rue Alvar).
Entre les rues St Claude et Marais.

Oscar A. Schneidau Sr vs George Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,965 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1907, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro huit, dans l'ilot No 21 borné par les rues St Claude ou Dans Enfants, Marais et Morales, Jena et Bartholomy, sur un plan de S. H. Pilié, daté le 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Beany, notaire en cette ville, lequel lot formant le coin de la rue Jena et Marais ou Morales, mesurant trente et un pieds de face sur la première par cent dix neuf pieds quatre pouces trois lignes de profondeur et façade sur la dernière des dites deux rues. Tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. Wall, avocat pour le demandeur.
28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,
Formant l'encoignure des rues Magazine et Constantinople, portant le No municipal 4001, rue Magazine.
Teutonia Loan and Building Company vs Mary Marcelline Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82.721— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, ilot No 227, borné par les rues Magazine, Camp, Marengo et Constantinople, et mesurant ensemble soixante pieds deux pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt seize pieds, formant l'encoignure des rues Constantinople et Magazine; lesdites portions de lots sont composées du sud deux lots originaux Nos 71 et 72, moins vingt quatre pieds pris dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Henry Flach

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 83.219—Division A — Attendu que Henry Flach a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henry Flach décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. A. Wanck, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Frederick Olen Hortsmed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 81,694 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Hibernia Bank and Trust Company, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
17 juil—17 21 25

Succession de Mme D. Erette Davis, femme de Wm L. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,244 — Division C—Attendu que William Jeff Martin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme D. Erette Davis, épouse de Wm L. Martin, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
17 juil—17 21 26

Succession de Jacob Streile.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,960—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Gustave Drewes, Sr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'héritiers conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Kate Ahern, Veuve de Andrew J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 87,042—Division A—Attendu que Mme Carthagena Gillespie Ahern, veuve de Archibald Smythe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Kate Ahern, femme décédée de Andrew J. Stewart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats.
17 juil—17 21 26

Succession de Joseph Patchett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 83,254—Division B—Attendu que Chauncey French a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Patchett, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Rufus E. Foster, avocat. 17 juil—17 21 26

Succession de Mme Lillian M. Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,253—Division A—Attendu que Henry J. Carter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lillian M. Carter, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rufus E. Foster, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de August Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,326—Division E—Attendu que Adolfe Duché, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Keller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
16 juil—16 20 25

Succession de John H. Fell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,969—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. C. Swazye et Mlle Annie S. Fell, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 juil—16 20 25

Succession de Pepine Allop Bachio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,143—Division E — Attendu que Mlle Louise Jennings a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pepine Allop Bachio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. S. Hare, avocat.
16 juil—16 20 25

Succession de Jean Marie Tujague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,441—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Duché, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — W. J. Waguespack, avocat. 16 juil—16 20 25

Succession de Mme Felicie Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No — 79,168 — Division B — Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Felicie Henderson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'